

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
DE LA GRAND'CROIX (42320)**

n° 10/2025

Siège : Hôtel de Ville
42320 LA GRAND'CROIX
Tél. 04.77.73.22.43 -
Fax 04.77.73.41.20

L'An deux mille vingt-cinq, le cinq juin à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le vingt-huit mai 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS,

Etaient présents : Messieurs Luc FRANCOIS, Kahier ZENNAF, André JURINE, - Mesdames Chrystelle COPPARONI, Véronique HENRY, Anaëlle ORIOL, Valérie ARNAUD, Andrée DUTEL, Myriam BOUABDALLAH.

Etaient excusés : Monsieur Pascal CALTAGIRONE - Mesdames Karine BRUYAS, Aurélie BERTHE, Jocelyne LABOURE.

Procuration de : Monsieur Pascal CALTAGIRONE à MME Chrystelle COPPARONI

Secrétaire de séance : Véronique HENRY

Objet : Approbation de la mise en place de l'action « ACTIV'SENIORS »

Il est exposé : Le CCAS a pour projet de mettre en place, à partir de Septembre 2025, une opération dénommée « ACTIV'SENIORS ».

Cette initiative a pour objet de favoriser l'accès au sport et à la culture.

Elle permet aux adhérents de 65 ans et plus, domiciliés sur la commune et inscrits dans une association locale, de bénéficier d'une réduction de 15 € sur leur cotisation ou adhésion.

Cette participation sera versée directement par le CCAS à l'association, sous forme de subvention, sur présentation d'un état annuel.

Toutefois, pour ce qui concerne l'association « Les Bouchons du Cœur » ainsi que la médiathèque de La Grand Croix, il est proposé au Conseil d'Administration de fixer le montant de la carte ACTIV'SENIORS à 10 €, en raison du faible montant de la cotisation annuelle demandée aux adhérents.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité (**10 voix pour**) :

☞ Approuve la mise en place de l'action « ACTIV'SENIORS »

☞ Décide de fixer à 15€ la valeur de la carte ACTIV'SENIORS pour l'adhésion à des associations communales

☞ Décide de fixer la valeur de la carte ACTIV'SENIORS à 10 €, pour la participation du CCAS à l'adhésion à l'association « Les Bouchons du Cœur » et à l'adhésion à la médiathèque.

☞ Dit que la participation du CCAS sera versée sous forme de subvention aux associations.

La Secrétaire,
Véronique HENRY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur - La Grand Croix, le 5 juin 2025

042-264210097-20250605-10-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2025
Publication : 18/06/2025

le Président du CCAS, Luc FRANCOIS

Luc FRANÇOIS
Président du CCA

